



Bourses universitaires CMA

Chaque année, la Fondation de l'Ordre des CMA du Québec investit plusieurs milliers de dollars dans un capital précieux : l'excellence académique des futurs CMA. Des bourses de 1 000 \$ chacune sont ainsi décernées à des étudiants émérites se dirigeant vers la profession de CMA.

Objectif

Reconnaître l'excellence académique des candidats qui réussissent un programme de 1^{er} cycle universitaire en sciences comptables ou en gestion.

Critères d'admissibilité

- » Être citoyen canadien ou immigrant reçu;
- » être finissant d'un programme de 1^{er} cycle faisant partie de la liste des diplômes universitaires menant au processus d'accréditation CMA;
- » avoir une moyenne académique de 75 % ou plus;
- » être immatriculé auprès de l'Ordre des CMA du Québec avant le 15 mars 2010;
- » être inscrit au Programme de leadership stratégique CMA (PLS) avant le 1^{er} septembre 2010 ou dans un programme de 2^e cycle reconnu par l'Ordre et donnant une équivalence pour les six premiers modules du PLS (cinq programmes admissibles).

Dossier de candidature

Aucun dossier de candidature n'est nécessaire. Une fois que le candidat présente à l'Ordre son relevé de notes final et qu'il répond à tous les autres critères d'admissibilité, la Fondation lui confirme automatiquement l'obtention d'une bourse d'excellence.

Remise des bourses

La date de remise des bourses diffère d'une université à l'autre.